



Académie de Créteil

Assurer l'égalité dans toute l'académie de Créteil

Éducation prioritaire

L'académie de Créteil compte :

34 collèges Rep+		256 écoles Rep+
98 collèges Rep		567 écoles Rep

Le département de la Seine-Saint-Denis comprend :

27 collèges Rep+		203 écoles Rep+
52 collèges Rep		316 écoles Rep

60 % des collégiens sont scolarisés en éducation prioritaire.

Plus de maîtres que de classes

À la rentrée 2016, 326 postes au niveau académique, dans le cadre du dispositif Plus de maîtres que de classes. En Seine-Saint-Denis, le nombre de recrutements connaît une augmentation importante passant de 104 en 2015 à 158 en 2016 puis à 269 en 2017.

Des modèles plus justes d'allocation des moyens entre territoires

À la rentrée 2017, création de 750 emplois dans le premier degré dont 500 pour la Seine-Saint-Denis. La priorité sur l'école primaire est ainsi réaffirmée.

Des territoires engagés pour la mixité sociale au collège

► **L'exemple de Clichy-sous-Bois** avec la mise en place d'une nouvelle sectorisation à la rentrée 2016 pour les trois collèges Louise Michel, Robert Doisneau et Romain Rolland. Les trois collèges de Clichy-sous-Bois présentent tous un profil quasi similaire d'absence de mixité due, en particulier pour le collège Louise Michel, à des stratégies de fuite opérées par les familles vers des établissements privés ou publics de communes voisines.

Pour éviter ces départs d'élèves issus des classes moyennes, un travail autour de la mixité a été engagé en mars 2016. Une nouvelle sectorisation est mise en place depuis la rentrée 2016. Par ailleurs, des projets interdégradés sont installés notamment avec les écoles présentant un taux de fuite important pour améliorer la liaison école-collège dans l'esprit du nouveau cycle 3 et limiter ainsi les stratégies de fuite identifiées sur certaines écoles.

► **L'exemple de Noisy-le-Grand** avec la mise en place d'une nouvelle sectorisation aux rentrées 2016 et 2017 pour les cinq collèges Clos-Saint-Vincent, Saint-Exupéry, Jacques Prévert, François Mitterrand et Victor Hugo.

La ville de Noisy-le-Grand connaît une nouvelle hausse démographique depuis 2009. Le secteur élémentaire est assez dynamique avec une progression de 10% des effectifs depuis 2009. Les collèges de la commune connaissent depuis 2009 une hausse, atteignant aujourd'hui près de 2 675 élèves. Les collèges du Clos-Saint-Vincent et Saint-Exupéry sont particulièrement impactés par cette hausse.

Une nouvelle sectorisation a été mise en place à la rentrée 2016 afin de rééquilibrer les effectifs sur l'ensemble des cinq collèges et de rapprocher en trois ans le profil social de chaque établissement, en particulier celui du collège Victor Hugo qui accueille 60% d'élèves issus de familles défavorisées, de la répartition moyenne de la ville, soit 1/3 de CSP défavorisées ; 1/3 de CSP moyennes ; 1/3 de CSP favorisées.

Augmenter les fonds sociaux des établissements scolaires

Les dotations octroyées sur les trois dernières années témoignent d'une très nette augmentation pour les collèges et lycées de l'académie : 800 000€ en 2014, 2,4 millions d'euros en 2015 et 3,1 millions d'euros en 2016.

Soutenir l'ambition de tous les jeunes partout dans l'académie de Créteil

Les établissements partenaires de Sciences-Po

25 lycées réunissant plus de 200 élèves possèdent une convention de partenariat avec Sciences-Po.

Du programme d'études intégrées (PEI) aux parcours d'excellence (PE)

Les PEI des Sciences-Po ont été créés en 2007 pour une préparation spécifique réservée à des élèves boursiers du secondaire ou futurs boursiers du supérieur, motivés et ayant de bons résultats scolaires.

Un seul établissement est actuellement engagé dans ce programme : le lycée Honoré de Balzac à Mitry Mory (77). Une convention annuelle a été signée avec Sciences-Po Paris depuis la rentrée de septembre 2014. Trois cohortes d'élèves de terminale boursiers ou éligibles à une bourse du supérieur, soit au total 19 élèves en sont bénéficiaires. Ils disposent de la plateforme de mise en ligne de ressources, d'une semaine intensive de révisions à Pâques et d'une visite du site. En revanche, le tutorat institutionnalisé et en présentiel n'est pas instauré.

Depuis la rentrée 2016, 33 collèges Rep+ et un collège Rep de l'académie intègrent les parcours d'excellence. 1542 élèves de 3^e sont inscrits, soit 29,6% des élèves de 3^e en Rep+, ce qui représente 736 filles et 806 garçons.

11 établissements d'enseignement supérieur et grandes écoles ont confirmé leur intention de s'inscrire dans les parcours d'excellence. Un référent parcours d'excellence a été identifié au sein de chaque collège Rep+ concerné.

Le dispositif Meilleurs bacheliers

Dans l'académie, 1056 meilleurs bacheliers éligibles au dispositif ont été sollicités pour bénéficier de la mesure. 322 ont souhaité participer au dispositif soit 30,5% (25,5% au niveau national). 226 propositions d'admission ont été faites dans le cadre du dispositif et 33,2% ont été acceptées (75 propositions acceptées).

Les pôles de stages

Depuis septembre 2015, l'académie de Créteil a mis en place 21 pôles de stages répartis sur son territoire avec chacun un animateur-enseignant à mi-temps. Les assistants chargés de prévention et de sécurité (APS) prospectent les entreprises à partir du recensement des demandes exprimées dans les établissements de leur territoire et publient les offres de stages sur www.monstageenligne.fr.

Expérimentations dans l'académie de Créteil pour favoriser l'accès des bacheliers pro en STS

En 2016, l'académie de Créteil a créé une commission d'affectation en STS. Composée de chefs d'établissement, d'un directeur de CIO, d'un personnel du SAI0 et d'un enseignant, elle s'est tenue le 4 octobre 2016 avec deux objectifs :

- traiter les candidatures des bacheliers restant en attente d'une proposition de poursuite d'études en BTS ;
- organiser les mouvements d'inscription d'élèves durant cette période.

754 candidatures ont été traitées pour 318 places vacantes en 1^{re} année de BTS. 356 dossiers ont été présentés en commission. La commission a permis d'affecter 94 bacheliers professionnels et de proposer une réorientation pour 26 dossiers.

Par ailleurs, est constaté au niveau académique :

- davantage de vœux 1 de bac pro dans les BTS en cordées¹ que dans les BTS hors cordées (57,7% contre 46,2%) ;

¹ Une Cordée de la réussite est un partenariat étroit entre, en amont, un établissement d'enseignement supérieur, université ou grande école, un lycée avec des classes préparatoires, et, en aval, des lycées généraux, technologiques et professionnels, et des collègues.

- davantage de propositions d'admission obtenues (43,3% des candidats contre 34% des candidats hors cordée) comme acceptées (43,8% contre 34,6%) ;
- les BTS production accueillent plus de bac pro (notamment plus de bacheliers issus de lycées associés en cordée) que les BTS services ;
- les EPLE tête de cordée accueillent proportionnellement plus de néo-bacheliers que les EPLE hors cordées (33,4% contre 29,3%) ;
- au sein des EPLE tête de cordées, on distingue une différence entre les BTS en cordées et les BTS hors cordées soit 36,3% de bac pro contre 18% sur les BTS hors cordées.

Des résultats dans la lutte contre le décrochage

La baisse du taux de décrochage résulte d'une mobilisation soutenue des établissements et du pilotage renforcé des départements par un suivi régulier en amont et au cours de la campagne 2016. Cet engagement porte ses fruits puisque le nombre d'élèves décrocheurs est passé de 13% en 2011 à 7,1% en 2016.

► Une implication forte de chaque établissement dans la mise en œuvre du droit au retour en formation pour tout jeune ayant quitté prématurément le système éducatif. Les dispositifs de re-préparation à l'examen du baccalauréat en 2016-2017

Dans l'académie, 22 dispositifs de nouvelle préparation à l'examen sont mis en place pour des doublants mais également des élèves triplants, soit 406 jeunes concernés à ce jour (contre 426 l'année dernière) :

- 12 Morea² dans la voie professionnelle ;
- 10 Morea dans les voies générale et technologique.

L'augmentation des jeunes réinscrits en terminale par rapport à 2015

Bacs professionnel, général et technologique dans les EPLE publics et privés :

- 49,7% en 2016, soit 2 966 réinscrits pour 5 972 échecs au bac ;
- 42,6% en 2015 soit 2 726 réinscrits pour 6 398 échecs au bac.

CAP dans les EPLE publics et privés :

- 12,1% en 2016 soit 80 réinscrits pour 661 échecs en CAP ;
- 8% en 2015 soit 52 réinscrits pour 647 échecs au CAP.

² Le Morea : module de représentation à l'examen par alternance. Dispositif d'aide à l'insertion mis en place dans chaque académie par l'éducation nationale.

► **Renforcer l'intégration de la Semaine de la persévérance scolaire dans la stratégie du réseau Foquale**

En 2015-2016 et pour la deuxième année, a été organisée la Semaine de la persévérance scolaire du 14 au 19 mars 2016 avec pour thème « Le numérique au service de la réussite » :

- sur les 44 actions recensées (11 dans le 77, 16 dans le 93 et 17 dans le 94), 70 % portaient sur les usages du numérique éducatif ;
- un projet cofinancé par le fonds social européen (FSE) « Persévérance scolaire 2.0 » a en outre permis la mise en place de formations et de diverses actions de communication dont un séminaire académique le 15 mars 2016.

En 2016-2017, le thème de cette 3^e édition est « La coéducation et la coopération au service de la persévérance scolaire » avec pour objectifs :

- harmonisation régionale sur la semaine du 13 au 18 mars 2017 ;
- visibilité des actions mises en œuvre (les faire connaître, créer une occasion pour échanger, créer une action spécifique ;
- mise à disposition d'un kit d'organisation contenant des fiches actions favorisant la persévérance scolaire avec les élèves, les professionnels, les parents et les partenaires.

► **Mettre en œuvre les parcours aménagés de formation initiale (Pafi) suite à leur généralisation :**

- ils sont proposés à des jeunes de 15 ans ou plus (notamment 16 à 18 ans), volontaires, en risque de décrochage (essentiellement absentéisme lourd) et scolarisés dans un établissement du second degré ;
- ils permettent à ces jeunes de profiter d'un parcours aménagé contractualisé constitué de temps scolaire et d'activités telles qu'un stage en entreprise ou une période en service civique afin de « respirer », en prenant du recul et en sortant temporairement de l'établissement ;
- les jeunes conservent le statut scolaire durant toute la durée du parcours, qui peut aller de quelques semaines à une année maximum pour pouvoir intégrer des activités d'un autre type ;
- sur la base d'un repérage puis d'un diagnostic de leur situation élaboré en groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS), les jeunes qui conservent le statut scolaire bénéficient d'un parcours de formation sur mesure :
 - de quelques semaines à une année – et d'un accompagnement personnalisé, formalisés par un contrat ;
 - un tuteur suit le jeune tout au long du dispositif ;
 - une entrée dans le parcours à tout moment dans l'année, l'attribution d'un Mef dédié, les activités encadrées doivent s'inscrire dans le cadre d'un parcours personnalisé ;
 - à l'issue du parcours, la solution privilégiée reste le maintien dans la voie de formation d'origine ou d'une autre voie ;
 - les compétences professionnelles acquises doivent être valorisées et formalisées à travers l'application Folios.

Dans l'académie, des parcours individualisés sont déjà mis en œuvre. Pour rappel, 1562 élèves ont bénéficié d'un parcours individualisé en 2015-2016 (ils étaient 1145 en 2014-2015), soit 189 jeunes financés par les établissements, 950 jeunes dans des parcours financés par la MLDS et 423 jeunes inscrits dans des relais lycéens.

Améliorer les conditions de vie des élèves et des étudiants

Les bourses scolaires et universitaires majorées

Sur les trois dernières années, le nombre de familles bénéficiant d'une bourse s'est accru de 7,6% entre 2013 et 2016 (soit plus de 6 800 boursiers). Dans les établissements publics, ce sont 29% des familles de collégiens et lycéens qui bénéficient d'une bourse.

Le logement étudiant

L'académie de Créteil compte 117 232 étudiants. La part d'étudiants boursiers est de 30% (26% dans le Val-de-Marne, 22% en Seine et Marne, 31% en Seine-Saint-Denis).

Les réalisations Crous depuis 2012 vont permettre de proposer 18% de places supplémentaires :

- 2013, résidence Boissy- Saint-Léger (94) : 129 logements ;
- 2013, résidence IRD Bondy (93) : 100 logements ;
- 2015, résidence campus Bobigny (93) : 342 logements ;
- 2015, résidence campus Villetaneuse (93) : 220 logements ;
- rentrée 2017, résidence Montreuil (93) : 157 logements.

Les projets actuellement en cours et pour livraison à la rentrée 2018 :

- résidence Kremlin-Bicêtre (94) : 157 logements ;
- résidence ENSAVT Cité Descartes - Marne-la-Vallée (77) : 207 logements.

Le bilan du plan 40 000 logements étudiants dans l'académie fait apparaître 5 396 places mises en service entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017.

Mise en place du dispositif Clé : garantie de l'État pour les étudiants à la recherche d'un logement sans caution familiale. Entre 2012 et 2017, 2 840 demandes ont été déposées et 1 653 cautions validées.

EDUCATION.GOUV.FR
ENSEIGNEMENTSUP_RECHERCHE.GOUV.FR

